



TRAVAIL

N° 31, septembre / octobre 1999

Pour triompher de la précarité

Le microcrédit en Afrique de l'Ouest: Une bouée pour les exclus du développement

L'Afrique de l'Ouest a vu se développer ces dernières années de nombreuses initiatives qui, à l'instar de la Grameen Bank au Bangladesh, apportent un appui aux populations les plus démunies. Le microcrédit ou l'épargne de proximité a donné aux commerçantes ambulantes, brodeuses, mécaniciens, restauratrices, artisans, agriculteurs, petits entrepreneurs des zones rurales et urbaines l'espoir d'une vie nouvelle. Le journaliste Bernard E. Gbézo a étudié le fonctionnement de ces modes de financement dans la région et les activités réalisées par le Bureau international du Travail (BIT) dans ce domaine.

DAKAR - Pour une jeune fille rurale, sans moyen, sans formation et sans perspective dans son village, devenir employée de maison en ville constitue une réponse à différentes contraintes: se procurer un revenu qui permettra de venir en aide à sa famille, préparer sa vie future, échapper parfois à la dure réalité de la campagne. Salima, attirée il y a une quinzaine d'années par le mirage de la vie dakaroise, fait l'amer constat d'une vie brisée lorsqu'à trente-cinq ans elle se retrouve abandonnée par son mari, avec ses quatre enfants à charge. Sans ressources, elle a dû se retirer dans un bidonville à quelques kilomètres de la capitale, où pendant plusieurs années elle a été revendeuse de poissons, payée à la commission.

En 1993, Salima se joint à une association d'entraide féminine et apprend l'existence d'un programme d'appui aux petites commerçantes de Gand-Yoff, près de Dakar. Elle voudrait maintenant créer sa propre activité et en vivre: ouvrir une poissonnerie au marché. Avec le

concours d'une ONG locale, elle obtient un prêt de 75 000 francs CFA (138 dollars), remboursable sur un an. Au bout de trois ans, elle a pu dégager suffisamment de bénéfice pour engager deux autres femmes qui l'aident à faire face à l'expansion de son commerce.

Aujourd'hui, Salima peut se loger décentement, nourrir sa famille et couvrir les frais de scolarité de ses enfants. *«Je retrouve à présent ma dignité de femme et de mère. Sans la confiance des membres de mon association et de la caisse d'épargne et de crédit des femmes de Gand-Yoff, je n'aurais jamais eu le courage de me mettre à mon propre compte»*, confie-t-elle.

Salima est l'une de ces personnes, dont on estime le nombre à près de huit millions dans le monde, à avoir recours à de très petits prêts pour s'affranchir du joug de la pauvreté, s'élever au-dessus de l'impuissance et de la vulnérabilité.

Outil d'émancipation économique et sociale

Microfinancement ou microcrédit, il s'agit avant tout que les populations insolvables puissent mettre un pied à l'étrier par l'octroi de petites sommes d'argent, prêtées à court terme, à un taux d'intérêt largement inférieur à celui des pratiques usuraires de la place. A l'origine, les fonds alloués portaient sur des sommes inférieures à 30 dollars. Aujourd'hui, ils vont de 100 à 500 dollars et sont destinés principalement à la création d'emplois autonomes. Les bénéfices tirés de ces activités ont permis à de nombreux ménages, frappés de plein fouet par la crise économique, de maintenir la tête hors de l'eau.

Mais au-delà du simple aspect financier, les programmes de microcrédit ont aussi un impact sur le développement local. En effet, ils touchent des secteurs aussi divers que l'agriculture (groupements villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles), l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines), le financement de l'économie sociale (mutuelles d'épargne et de crédit, banques villageoises), la protection sociale (mutuelles de santé, caisses de santé primaire). Ainsi, ils contribuent à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, aux soins de santé, aux services de planification familiale et à l'eau potable.

Une autre caractéristique de ce mouvement est qu'il s'appuie sur des réseaux d'assurance et de solidarité traditionnelle relativement efficaces qui favorisent le remboursement régulier des prêts. La mise en place de ces programmes offre également l'opportunité de conduire des actions de formation, notamment en matière de développement communautaire et de gestion d'entreprise.

Les grands défis des institutions de microfinancement (IMF)

La microfinance est de plus en plus populaire, surtout auprès des femmes, habituellement marginalisées par les banques commerciales. Ces IMF, souvent de type mutualiste, ont révolutionné les pratiques bancaires classiques. En adoptant des principes de fonctionnement innovants, tels que la caution solidaire et le crédit de groupe, et en raison de leur proximité avec les bénéficiaires, elles ont démontré que non seulement ces derniers sont capables d'épargner, de gérer une microentreprise viable avec peu de moyens, mais qu'ils sont également en mesure de supporter les taux d'intérêt du marché, pourvu que cela leur donne accès à des activités économiques

rentables.

En effet, les expériences relevées ici et là en Afrique subsaharienne comme ailleurs, montrent que les taux de remboursement avoisinent 98%. On constate ainsi que prêter aux plus démunis devient une des solutions pour sortir du cercle vicieux de la misère, mais aussi pour stimuler le développement économique et alléger le fardeau des États, qui doivent souvent les prendre en charge.

Parmi quelques-unes des réussites, citons: le réseau des caisses populaires au Burkina Faso, le réseau dénommé *Kafo Jiginew* (Union des greniers) au Mali, l'Alliance de crédit et d'épargne pour la production (ACEP) au Sénégal.

Depuis quelques années déjà, la majorité des institutions financières internationales accorde une attention particulière à ce nouvel instrument d'aide au développement. Un *Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP)* a été créé par plusieurs institutions multilatérales et bilatérales qui s'intéressent au microfinancement. Son secrétariat est installé dans les locaux de la Banque mondiale, et l'Organisation internationale du Travail (OIT) est membre de son Comité exécutif. Ce Groupe a permis à bien des décideurs de prendre conscience de l'efficacité des interventions dans ce secteur. Le Sommet sur le microcrédit, tenu à Washington en février 1997, a représenté un tournant appréciable dans la prise de conscience des retombées importantes des activités de la microfinance. Le défi est de toucher plus de 100 millions de familles d'ici à l'an 2005.

Pour atteindre les objectifs assignés, de nombreuses organisations non gouvernementales cherchent désormais à se professionnaliser et à s'ériger en véritables institutions de microfinancement pouvant dégager du profit pour être économiquement viables et donc rentables. Cette logique économique s'impose dès lors qu'il s'agit d'augmenter leur capacité d'intervention sur le terrain et de devenir plus crédibles auprès de leurs partenaires financiers.

Notons toutefois qu'un équilibre reste à trouver, car une attention trop poussée à la rentabilité risquerait de les éloigner de leurs cibles d'origine, en faisant par exemple une sélection trop rigoureuse des emprunteurs potentiels. En revanche, une vision strictement sociale pourrait les amener à appliquer des taux d'intérêt trop bas ou à se montrer laxiste dans l'attribution des prêts, ce qui mettrait leur pérennité en danger.

De l'avis des experts, il convient de renforcer l'efficacité et les moyens d'action des organisations opérant dans ce secteur en les incitant à nouer des liens avec des institutions plus importantes et d'un caractère plus officiel. Le programme AMINA, initié en 1997 par le Fonds africain de développement (FAD), est à situer dans cette perspective.

AMINA propose une gamme de services visant à renforcer les capacités des différents acteurs concernés (ONG, fédérations de structure mutualiste, banques villageoises), à offrir des services financiers de façon durable aux microentrepreneurs et autres groupes défavorisés. L'appui comprend notamment la mise en place d'activités de formation en analyse financière, gestion de portefeuille et suivi des opérations de prêt ainsi que la création d'un système informatique.

Un autre objectif important pour ce programme est le développement de cadres réglementaires appropriés et transparents, suscitant un environnement favorable à l'offre de services de microfinance. Parmi les critères retenus pour l'exécution des activités du programme, notons qu'il s'agit de pays membres du FAD ayant le niveau de pauvreté le plus élevé, où il existe des

institutions de microfinance très actives et des structures de décision décentralisées, permettant une approche participative de la réduction de la pauvreté.

Au niveau des gouvernements, soulignons que les pouvoirs publics fournissent également un soutien essentiel. On compte parmi leurs interventions la création, par exemple, de banques de développement, de fonds de garantie et des mesures visant à inciter les banques commerciales à financer les petits opérateurs économiques. Au Burkina Faso, l'État a émis en 1996 sa première série d'obligations pour un montant à souscrire de 5 milliards de francs CFA (10 millions de dollars); les fonds réunis sont destinés aux associations locales d'épargne et de crédit, aux ONG et aux autres programmes gérant des centres ruraux de microcrédit.

De plus, pour consolider son projet d'appui aux microentreprises rurales, le gouvernement du Burkina Faso, s'est vu octroyer, en mai 1999, un prêt de 12 millions de dollars du Fonds international de développement agricole (FIDA). Spécialement ciblé sur les femmes rurales, les jeunes entrepreneurs, les paysans démunis, les artisans et commerçants, le projet apportera à quelque 3 000 personnes les concours financiers et techniques indispensables pour créer ou développer leurs propres entreprises, tout en se fixant en milieu rural.

L'expérience de l'OIT

La promotion de l'emploi et la lutte contre l'exclusion sont au cœur des actions prioritaires de l'OIT, qui depuis des années conduit des programmes opérationnels visant à aider les gouvernements africains à asseoir des politiques économiques capables notamment d'accroître l'emploi, de faciliter la création de petites et de microentreprises et d'améliorer l'accès au microcrédit. Soulignons ici l'efficacité du programme ACOPAM dans les pays du Sahel, qui a eu un impact particulièrement significatif sur l'emploi des femmes et a permis à près de 40 000 personnes de créer un emploi indépendant, grâce aux coopératives d'épargne et de crédit et aux banques de céréales.

Forte de son expérience dans ce domaine, l'OIT poursuit actuellement un programme conjoint avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Financé par les gouvernements de l'Allemagne, de la Norvège et des Pays-Bas, le programme PA-SMEC (programme d'appui aux structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit) vise la promotion de l'épargne et des associations de crédit et autres IMF dans la sous-région, pour optimiser l'accès des populations défavorisées aux services financiers.

Sa particularité est d'établir un pont entre des initiatives opérant généralement hors de tout cadre réglementaire et les autorités monétaires par le biais de l'échange d'information, de la collecte de données (plus de 170 institutions y sont référencées, représentant 2 280 associations locales et plus de 700 000 bénéficiaires), d'actions de formation et de services consultatifs clés en main.

L'Unité des finances sociales (UFS) du BIT gère, entre autres, le programme d'appui aux structures mutualistes d'épargne et de crédit. C'est elle qui coordonne les activités du BIT dans le domaine du microfinancement. Elle administre des projets de coopération et de recherche qui ont pour but de recenser et de supprimer les obstacles qui entravent l'accès au crédit, à l'épargne, à l'assurance et à d'autres services financiers. En outre, elle examine l'impact des politiques financières sur l'emploi et la pauvreté. Le PA-SMEC constitue l'activité principale de l'UFS en Afrique de l'Ouest.

L'OIT s'efforce également de promouvoir le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes à travers ses activités de coopération technique. C'est ainsi qu'il convient de relever deux programmes axés sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin:

- **[Le programme international pour les petites entreprises \(ISEP\)](#)**: Lancé en 1998, son objet est de favoriser l'essor des petites et microentreprises - qui parviennent tout juste à survivre - gérées notamment par les femmes.
- **[Le programme international pour des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les femmes \(WOMEMP\)](#)**: Lancé en 1997, ce programme vise non seulement les femmes entrepreneurs, mais aussi l'ensemble des travailleuses. Son but est d'éliminer la discrimination liée au sexe en matière d'emploi et de profession, tout en faisant en sorte que ces emplois débouchent sur l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

A travers toutes ces interventions, l'OIT montre non seulement son implication dans le développement de l'entrepreneuriat, mais aussi que les femmes constituent un groupe cible important qu'il faut extraire au plus vite de la spirale de l'exclusion économique et sociale.

Globalement, les pratiques de microcrédit en vigueur sur le continent semblent présenter des résultats positifs, malgré quelques dérapages relevés ici et là, qui sont dus en partie à des problèmes d'organisation et de gestion, du fait de l'amateurisme de certaines ONG et de groupements locaux. Le système en lui-même ne saurait constituer une panacée pour le microentrepreneur qui, bien souvent, doit faire face à d'autres contraintes d'ordre administratif, fiscal et commercial ou encore dans le domaine des ressources humaines.

De plus, la microfinance ne peut résoudre tous les problèmes de développement. Au-delà de l'accès aux ressources financières, il y a des besoins sociaux, des problèmes vitaux, auxquels tous les acteurs et les pouvoirs publics doivent prêter attention par des moyens et des mécanismes adaptés.

Bernard E. Gbézo, journaliste et socio-économiste installé à Paris, a écrit cet article à la demande du Bureau international du Travail.

Mise à jour par CL. Approuvée par KMK. Dernière modification: 5 janvier 2000.

[[OIT Page d'accueil](#) | [OIT Plan du site Web](#) | [A propos de l'OIT](#) | [Contactez-nous](#)]

Copyright © 1996-2005 Organisation internationale du Travail (OIT) - [Déni de responsabilité](#)